

**PROCES VERBAL
Assemblée Générale
du Jeudi 14 Novembre 2019
BOURBON D'ARCHAMBAULT**

Etaient présents :

Yvette BOISSERY, Présidente du CODERS03,
Yolande GUERIAUD, Secrétaire Générale de la FFRS,
Michèle BIELER, co-Présidente du CORERS Auvergne Rhône Alpes,
Jean-Paul BOTTEAU, co-Président du CORERS Auvergne Rhône Alpes,
Michel SENNEPIN, représentant la DDCSPP,
Gérard TRESCH, représentant Madame la Maire de Bourbon l'Archambault
Jean Daniel RIVIERE, ancien Président du CODERS03,
Jean Marie DUCHET, Président du club RS de Bourbon l'Archambault
Mesdames et Messieurs les Présidents de club ou leurs représentants
Mesdames et Messieurs les membres du Comité Directeur du CODERS03

Excusés :

Claude RIBOULET, Président du Conseil Départemental,
Jean-Paul DUFREGNE, Député de l'Allier
Gérard DESHAYES, Président de la FFRS
Corinne COUPAS, Vice-présidente du Conseil Départemental,
Marie-Claire MARC, Présidente de Générations Mouvement,
Catherine BENI, FORMAT A3,
Jacky BAYON, Président du club RS des Basses Marches du Bourbonnais
Nathalie GAIME, Présidente du club de la Retraite Sportive de la Montagne Bourbonnaise
Dominique LAHOLA, Présidente du club RS du Val de Sioule
Guy REBOT, Président du club RS du St Pourcinois,
Patrick LAURET, membre du CODERS03.

-:-:-:-:-

La Présidente, Yvette BOISSERY, accueille tous les participants, remercie Jean-Marie DUCHET et son club de Bourbon l'Archambault d'avoir accepté d'organiser ce 29^{ème} congrès du Comité Départemental de la Retraite Sportive de l'Allier (CODERS03), la municipalité de BOURBON L'ARCHAMBAULT en la personne de Gérard TRESCH, représentant Madame la Maire excusée, pour la mise à disposition de ses salles

La Présidente remercie de leur présence à cette assemblée générale :

- Yolande GUERIAUD, Secrétaire Générale de la FFRS qui représente le Président Gérard DESHAYES,
- Michèle BIELER et Jean Paul BOTTEAU, respectivement co-Présidente et co-Président du CORERS AURA,
- Michel SENNEPIN, représentant la DDCSPP,
- Jean-Daniel RIVIERE, ancien président du CODERS03,
- Marilyne GAILLARD JAY, AEC voyages
- Daniel BLANCHARD correspondant LA MONTAGNE qui "couvrira" l'évènement.

L'assemblée est invitée à avoir une pensée pour les personnes qui auraient aimé être présentes mais sont retenues par la maladie.

Une minute de silence est observée en hommage aux personnes disparues au cours de l'année passée.

La Présidente donne la parole à Gérard TRESCH, représentant la mairie de Bourbon l'Archambault.

La parole est ensuite donnée à Jean-Marie DUCHET, président du club RS du Bourbon l'Archambault pour une présentation de son club.

A l'issue de ces présentations l'assemblée générale ordinaire est déclarée ouverte à 10h15.

1 - APPROBATION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 15/11/2018 A ST POURCAIN/SIOULE

Pour rendre le vote plus "lisible" il a été demandé aux 93 votants dont 9 sont munis d'un pouvoir de bien vouloir s'installer aux premiers rangs.

Avec 93 % de personnes présentes ou représentées, le quorum est largement atteint.

Vote à main levée : Contre : 0 - Abstention : 0
Le PV est adopté à l'unanimité.

2 - RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE

Voir annexe 1

La Présidente interrompt son rapport pour saluer l'arrivée de Roland SUREAU, Président d'honneur du CODERS et son épouse qu'elle remercie de leur présence.

Vote à main levée : Contre : 0 - Abstention : 0
Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

3 - VALIDATION COOPTATION D'UN MEMBRE DU COMITE DIRECTEUR

La Présidente invite Jean Paul BOTTEAU à se présenter.

Jeune retraité, il adhère à la retraite sportive du club de BELLERIVE saison 2017/2018, est coopté au sein du CODERS03 en qualité de membre le 4 février 2019, et le 5 février 2019 élu co-Président B du CORERS AURA.

Avec l'accord des "votants", il est procédé à un vote à main levée
Contre : 0 - Abstention : 0
La cooptation est validée à l'unanimité.

4 - RAPPORT D'ACTIVITES

❖ Rapport de la Commission Développement-Communication

Voir annexe 2

Le rapport d'activités est établi et présenté par Paulette BOTTEAU, référente développement-communication. Elle aborde brièvement la manifestation relative aux "30 ANS DU CODERS03" qui se déroulera à ST POURCAIN/SIOULE le jeudi 04 juin 2020 et fera l'objet d'une information plus approfondie en début d'année.

❖ Rapport de la Commission Formation

Voir annexe 3

Alain JOACHIM, référent formation, est invité par la Présidente à présenter son rapport.

Il rend tout d'abord hommage aux formateurs et instructeurs puis commente le tableau/bilan rappelant que le nombre minimum de participants, à savoir 10, est primordial pour l'organisation d'un stage.

Il met à profit son intervention pour insister sur les formations qui se déroulent en début de saison et voient arriver des candidats qui n'ont pas renouvelé leur licence, ce contrôle relève des Présidents de club.

Sa présentation des nouveaux bulletins d'inscription aux diverses formations lui permet de souligner la suppression sur l'imprimé d'un élément essentiel, à savoir, la signature du référent attestant de la **connaissance effective** des pré requis qui constituent une étape incontournable au suivi d'un module2.

❖ **Mémoire en Eveil**

Daniel DE MEERLEER est invité par la Présidente à faire un bilan de l'activité "Mémoire en éveil"

Quelques chiffres : sur les 20 clubs de l'Allier, 16 clubs proposent un atelier Mémoire en éveil" fréquenté par 15 à 21 personnes à chaque séance. Les animateurs MEE représentent 25% des animateurs de l'Allier toutes spécialités confondues.

Il rappelle que les personnes ne participant qu'aux seuls ateliers "Mémoire en éveil" s'acquittent d'une licence FFRS.

Daniel DE MEERLEER informe l'assemblée de la modification dans l'équipe de formation. Au cours du premier trimestre René CHARETTE faisait savoir qu'il ne pourrait plus assurer à la fois les fonctions de formateur et d'animateur, il a donc été fait appel à Monique GAY MERLE du club de BELLERIVE pour lui succéder. Daniel salue l'investissement et les qualités pédagogiques de René notamment dans la mise en place de l'activité physique de préséance.

Un article paru dans VITAL ITE en janvier 2018 définissant l'activité "Mémoire en éveil" comme une particularité de l'ALLIER, a suscité un grand intérêt au niveau national, générant 18 candidatures aux formations programmées. Ces nouveaux animateurs ont contribué à la création de 7 nouveaux ateliers en France dont un à EBREUIL.

Début 2019 avec l'accord du CODERS03, une information directe auprès de certains départements a donné lieu à 24 inscriptions aux stages animateurs MEE et à la création de 8 nouveaux ateliers en France.

La très grande motivation des animateurs d'ateliers mémoire d'où qu'ils viennent, incite à poursuivre l'effort d'information en vue d'un développement au niveau national.

Daniel DE MEERLEER tient à faire part d'un "constat" :

"Combien de temps encore les responsables d'instances de la Retraite Sportive maintiendront-ils dans la confidentialité, pour ne pas dire la marginalité, les ateliers "Mémoire en éveil" ?"

Vote à main levée du rapport d'activités

Contre : 0 - Abstention : 0

le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité

5 - RAPPORT FINANCIER

La Présidente donne la parole à Alain RIEU, trésorier, pour la présentation du rapport financier qui fait l'objet de l'annexe 4.

❖ **Compte de résultats**

Voir annexe 4 – 1

❖ **Bilan**

Voir annexe 4 – 2

❖ **Budget prévisionnel pour 2019 - 2020**

Voir annexe 4 – 3

❖ Rapport du vérificateur aux comptes (annexe 5)

Une réunion a eu lieu le 04/11/2019 à EBREUIL entre Jacques GODES, vérificateur aux comptes et Alain RIEU, trésorier.

Jacques GODES souligne le manque de pièces comptables concernant les mouvements effectués par la FFRS sur le compte, fait lecture de son rapport (annexe 6) et demande à l'assemblée de donner quitus au trésorier pour la gestion 2018/2019.

Vote à main levée concernant le rapport financier

Contre : 0 - Abstention : 0

Le rapport est approuvé à l'unanimité

Vote du budget prévisionnel

Contre : 0 - Abstention : 0

Budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité.

6 - RENOUVELLEMENT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

En l'absence de nouvelle candidature, Jacques GODES fait connaître son souhait d'assurer sa propre succession.

Vote à main levée :

Contre : 0 - Abstention : 0

Jacques GODES est reconduit à l'unanimité dans ses fonctions de vérificateur aux comptes pour la saison 2019/2020,

7 - COTISATIONS POUR 2019/2020

La part CODERS03 de la cotisation 2019/2020 est de 6€ suite à l'augmentation de 1€ votée lors de l'AG 2018, la Présidente propose de soumettre au vote le maintien de ce montant pour la saison 2020/2021.

Vote à main levée :

Contre : 0 - Abstention : 0

Le maintien à 6€ de la part CODERS03 pour la saison 2020/2021 est approuvé à l'unanimité.

La Présidente rappelle que la totalité des cotisations FFRS (20€), CORERS AURA (1€) et CODERS03 (6€) soit actuellement 27€ est prélevée sur chaque licence par la Fédération qui reverse ensuite leur part aux CORERS et CODERS.

7 - VOYAGE 2019 (annexe 6)

La parole est donnée à Michèle VARENNES pour évoquer la croisière sur le Rhin du 21 au 25/09/2019, le détail en est donné dans l'annexe 7.

Pour l'année 2020, un voyage circuit en ALBANIE est proposé du 22 au 29/09/2020 au prix de 1275€.

8 - QUESTIONS DIVERSES

Les Présidents ont bien voulu faire part de leurs questions à la Présidente

Jeannine JEANVOINE, Présidente du club de St POURCAIN/BESBRE, évoque un dossier de validation des acquis de l'expérience (VAE), rejeté en commission. Les représentants FFRS et CORERS AURA n'ayant pas connaissance ni instruit le dossier, invitent la Présidente du club à prendre contact avec les services concernés afin d'obtenir une réponse adéquate.

8 - QUESTIONS DIVERSES (suite)

Jacky ROCHELET, Président du club RS Cosnois

"Plusieurs de nos clubs profitent de gymnases scolaires pour exercer le tir à l'arc et en contre partie certaines associations (UNSS) nous demandent de faire initiation (au moins une fois par an) tir à l'arc pour des collégiens."

"De plus la FFRS avait lancé l'idée de faire partager nos activités aux « jeunes » en 2019."

La Fédération aurait refusé l'autorisation d'initier des collégiens au tir à l'arc en période péri-scolaire.

Jean Paul BOTTEAU, co-Président du CORERS AURA, insiste sur l'importance de passer une convention avec le collège concerné afin de déterminer les conditions exactes de l'exécution des séances d'initiation et les responsabilités des parties prenantes. "La convention permet de déléguer la responsabilité à la structure".

Catherine MATHIOT BOBIN, Club RS de BOURBON L'ARCHAMBAULT

Question sur les cartes découverte pour les curistes

Un curiste qui revient chaque année peut obtenir une carte découverte mais une seule fois, de même pour l'essai d'une activité qui ne peut avoir lieu qu'une fois. La carte a pour but de faire découvrir une activité pour éventuellement s'inscrire ultérieurement dans un club de sa région.

Le Président du club, à tout le moins, le responsable de l'activité doit être tenu informé de la présence d'une personne non licenciée souhaitant effectuer cet essai.

Question sur l'augmentation de 1€ de la part CORERS qui porterait la cotisation à 28€

Question concernant le souhait de la FFRS d'harmoniser les cotisations CODERS et CORERS;

S'agissant de l'harmonisation des cotisations CODERS et CORERS, il s'agissait d'un projet et devant le peu d'enthousiasme rencontré par cette idée lors de la réunion des Présidents de CODERS à Nantes, le projet reste un projet.

Jean Paul BOTTEAU fait état des subventions dont la réduction drastique met en danger le budget, de même que l'augmentation sensible du coût des transports (poste important compte tenu de l'étendue de la région). Michèle BIELER co Présidente rappelle que les fonds sont redistribués au profit de projets de développement mais également dans la formation. L'augmentation de 1€ sur la cotisation 2020/2021 devrait compenser les pertes.

Question de BELLERIVE concernant le délai de remboursement des frais

Alain RIEU mentionne que si les demandes de remboursement lui parviennent sans intermédiaire elles seront traitées rapidement.

Question sur la politique de prise en charge des frais concernant la Mémoire en éveil

Les stages de formation sont pris intégralement en charge par contre concernant les "échanges" entre animateurs seule la location de la salle (le cas échéant) est prise en charge.

Quelle est la différence entre Activ Mémoire et Mémoire en éveil

Jean Paul BOTTEAU schématise

- Mémoire en éveil : travail des facultés cognitives en statique
- Activ mémoire : travail des facultés cognitives et physiques

Il souligne qu'il faut faire exister ces activités et non les opposer.

Claude NADOT du club d'Ainay le château, souhaite savoir s'il n'est pas "hors la loi" avec les activités de son atelier informatique.

Yolande GUERIAUD lui fait savoir qu'il est couvert au point de vue assurance et salue l'initiative qui permet aux adhérents d'être plus à l'aise face aux formalités qui s'effectuent essentiellement sur INTERNET.

9 - ASSEMBLEE GENERALE 2020

Le club de VILLEFRANCHE D'ALLIER a fait connaître à la Présidente son souhait d'organiser l'assemblée générale 2020 du CODERS03, en l'absence d'autre volontaire cette option est retenue.

La date de cette assemblée a été arrêtée au jeudi 22/10/2020

Cette date fait suite aux consignes de la Fédération qui souhaite que les AG des clubs et CODERS aient lieu avant le 31/10/2020, les CORERS entre le 1 et 15/11 afin que l'AG FFRS puisse avoir lieu avant le 31/12/2020.

INTERVENTION DE MICHEL SENNEPIN - DDCSPP

Michel SENNEPIN constate la participation importante des adhérents. Il souligne la situation financière saine et mentionne le maintien au même niveau de la subvention départementale et ce depuis plusieurs années.

La création cette année de l'Agence Nationale du Sport modifie de manière sensible l'attribution des subventions. En 2019, 22 fédérations ont traité avec cette agence, cependant la Fédération Française de la Retraite Sportive a eu la possibilité dans chaque département de déposer un dossier auprès du CNDS.

En 2020 les subventions seront débattues entre les fédérations et l'ANS, l'attribution sera fonction d'un Plan territorial fixant des objectifs à atteindre ou des projets à réaliser.

A partir de juin le Service Jeunesse et sport de la DDCSPP sera rattaché à l'Education Nationale

Michel SENNEPIN rappelle l'existence de la Médaille Jeunesse et Sport et de l'Engagement Associatif pour récompenser le bénévolat.

INTERVENTION DES CO-PRESIDENTS DU CORERS AURA

Jean Paul BOTTEAU remercie toutes les personnes présentes. Il regrette que les questions qui sollicitaient la FFRS ou le CORERS ne leur aient pas été adressées à l'avance.

Il souhaite renforcer le sentiment d'appartenance à la FFRS et la reconnaissance de l'engagement des animateurs au profit de leur collectivité.

S'agissant d'Activ Mémoire un travail important a été effectué depuis plusieurs années et a abouti à cette activité largement reconnue lors du colloque de NANTES par la communauté scientifique présente. Le concept a d'ailleurs été déposé.

Michèle BIELER salue la présence de Roland SUREAU, Président d'honneur et d'une assistance nombreuse, gage de l'attachement des adhérents à la fédération. Elle remercie également le travail du CODERS03.

3000 adhérents devraient compter 300 animateurs ; un effort est à faire dans le domaine, de même au niveau des instructeurs. Le Swin Golf étant développé en Allier il serait bon d'avoir un instructeur sur le département de même que pour le tir à l'arc. Le défaut en médecin est largement souligné. Un appel est donc lancé aux bonnes volontés pour assurer la relève. Michèle souligne l'aide que peut apporter Laura SCORTESSE dans l'élaboration des dossiers relatifs au développement.

INTERVENTION DE YOLANDE GUERIAUD, SECRETAIRE GENERALE DE LA FFRS

Yolande GUERIAUD souligne la chance pour le département de l'Allier d'être représenté au niveau du CORERS AURA mais également de la FFRS et évoque le coût de la licence (très inférieur à ceux pratiqués par ailleurs) qui permet pour moins de 25€ d'avoir accès à 60 activités sportives. La FFRS est la seule à proposer une telle offre. Un rappel est fait sur les informations disponibles sur les différents sites. Elle signale que la Fédération n'a pas augmenté le personnel depuis 6 ans ce qu'elle déplore, la comptabilité est confiée à un expert comptable. La modification du code du sport conduit à une adaptation des formations.

Elle remercie la Présidente pour la qualité et le contenu de son intervention.

La Présidente remercie Jean-Marie DUCHET, Catherine MATHIOT BOBIN et toute l'équipe du club de Bourbon l'Archambault pour l'organisation de cette manifestation et déclare l'assemblée générale close à 12h30.

A AINAY LE CHATEAU, le 19 novembre 2019.

Henriette RIEU-MERMET

Yvette BOISSERY

Secrétaire Générale du CODERS03

Présidente du CODERS03

Destinataires :

- ❖ FFRS
- ❖ CORERS AURA
- ❖ Roland SUREAU, Président d'Honneur
- ❖ Jean-Daniel RIVIERE, ancien président
- ❖ MMES et MRS les Présidents de club
- ❖ MMES et MRS les membres du CODERS03
- ❖ Jacques GODES, vérificateur aux comptes